



## COMPTE-RENDU

### SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 15 FEVRIER 2024

**PRESENTS** : M CHAILLOU – Mme POULAIN – M MORIN – Mme LANG – M JOJON – Mmes GAUDIN HENAFF – SERRANO – MM METAIS – LECHAUVE – Mme LE GALLOU – MM GOURON – CHAUMONT – Mmes LEMELIN – CORTET – M CHEVALLIER – Mmes TIBERGHIEU – BERTRAND – M DENIS

**SECRETARE** : Monsieur MORIN Jean-Michel

Avant d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour, Monsieur le Maire présente à l'assemblée Monsieur GIRAULT Jacques, Proviseur du lycée Bernard Palissy retraité, Maire de la commune d'Autry le Châtel de 1989 à 2020, Président de l'Association Départementale des anciens maires et adjoints du Loiret et dernièrement nommé déontologue des élus pour les SMICTOM et SYCTOM de Gien.

Monsieur GIRAULT présente ses missions et son rôle en tant que déontologue des élus dont le but est de rendre service s'il y a besoin. Il apportera principalement des conseils sur les pratiques déontologiques sur le Conseil Municipal. Il rappelle la charte de l'élu qui se décompose en 7 dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats des conseillers municipaux. Il attire l'attention des élus sur les conflits d'intérêts et si tel était le cas, il ne faudrait pas hésiter à le contacter. Son mail personnel sera adressé à l'assemblée. Il finit son allocution en précisant qu'il pourra intervenir dans la limite de ses connaissances et de son expérience et ferait appel à d'autres entités si besoin. Enfin, il espère n'avoir jamais à intervenir.

Monsieur CHAILLOU remercie Monsieur GIRAULT de sa venue. N'ayant pas de question de la part des élus, Monsieur GIRAULT quitte la salle du Conseil Municipal.

#### **Début du Conseil Municipal à 19 h 15.**

Monsieur le Maire demande à tous les Conseillers présents, s'il peut être exceptionnellement supprimé un point de l'ordre du jour, à savoir :

- Point 9 : Demande d'aide auprès du Conseil Régional au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois pour les études des cours de l'école des Petits et des Grands végétalisés.

En effet, il précise que cette demande fait partie d'une nouvelle mesure non intégrée dans le CRST actuel. Il faut donc attendre de voir si cette nouvelle mesure sera intégrée au bilan à mi-parcours.

L'assemblée donne son accord.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023**

Le compte-rendu de la séance du 30 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

#### **INFORMATION DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

Monsieur CHAILLOU Michel, Maire, donne connaissance au Conseil Municipal des décisions prises depuis le Conseil Municipal du 30 novembre 2023, à savoir :

2024_001	Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre d'appel à projets 2024 (volet 3) pour les travaux de réfection de la rue du 4 septembre et rue du Porc
2024_002	Demande DETR/DSIL pour les travaux de réfection des rues du 4 septembre et du Porc

Il précise à l'assemblée que la demande DETR/DSIL pour les travaux de réfection des rues du 4 septembre et du Porc a été, depuis, finalement annulée car elle ne rentrait pas dans les critères d'attribution.

**2024\_D001 DEMANDE D'AIDE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DU PAYS DU GIENNOIS POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SQUARE LEGENDRE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur CHAILLOU Michel, Maire,
- ADOPTE le projet de travaux d'aménagement du Square Legendre,
- SOLLICITE du Conseil Régional au titre du Conseil Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois une aide pour les travaux d'aménagement du Square Legendre de Bonny-sur-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**2024\_D002 DEMANDE D'AIDE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DU PAYS DU GIENNOIS POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EXTERIEUR**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur CHAILLOU Michel, Maire,
- ADOPTE le projet de travaux de rénovation de l'éclairage public extérieur,
- SOLLICITE du Conseil Régional au titre du Conseil Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois une aide pour les travaux de rénovation de l'éclairage public extérieur de Bonny-sur-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**2024\_D003 DEMANDE D'AIDE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DU PAYS DU GIENNOIS POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE DES PETITS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur CHAILLOU Michel, Maire,
- ADOPTE le projet de travaux de rénovation énergétique de l'école des Petits,
- SOLLICITE du Conseil Régional au titre du Conseil Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois une aide pour les travaux de rénovation énergétique de l'école des Petits de Bonny-sur-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**2024\_D004 DEMANDE D'AIDE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DU PAYS DU GIENNOIS POUR L'ETUDE D'INGENIERIE DE LA POTERIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur CHAILLOU Michel, Maire,
- ADOPTE le projet d'étude d'ingénierie de la Poterie,

- SOLLICITE du Conseil Régional au titre du Conseil Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois une aide pour l'étude d'ingénierie de la Poterie de Bonny-sur-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**2024\_D005 DEMANDE D'AIDE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DU PAYS DU GIENNOIS POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES DE LA CROIX CASSE-SABOTS A L'ECOLE MATERNELLE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur CHAILLOU Michel, Maire,
- ADOPTE le projet de travaux d'aménagement de pistes cyclables de la Croix Casse-sabots à l'école maternelle,
- SOLLICITE du Conseil Régional au titre du Conseil Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois une aide pour des travaux d'aménagement de pistes cyclables de la Croix Casse-sabots à l'école maternelle de Bonny-sur-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**2024\_D006 DEMANDE D'AIDE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DU PAYS DU GIENNOIS POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AGORESPACE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur CHAILLOU Michel, Maire,
- ADOPTE le projet de rénovation de l'agorespace,
- SOLLICITE du Conseil Régional au titre du Conseil Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois une aide pour des travaux de rénovation de l'agorespace de Bonny-sur-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**2024\_D007 DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE LA DETR/DSIL POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE DES PETITS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le projet de travaux de rénovation énergétique de l'Ecole des Petits pour un montant de 408 000.00 € TTC,
- ADOPTE le plan de financement,
- SOLLICITE une subvention de 85 000.00 € auprès de l'Etat, correspondant à 25 % du montant du projet,
- CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités nécessaires afférentes à cette demande de subvention.

**2024\_D008 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT 2024 POUR L'OPERATION DE RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE DES PETITS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le projet de travaux de rénovation énergétique de l'Ecole des Petits pour un montant de 408 000.00 € TTC,
- ADOPTE le plan de financement ci-dessous :
- SOLLICITE une subvention de 43 000.00 € auprès de l'Etat, correspondant à 12.50 % du montant du projet,
- CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités nécessaires afférentes à cette demande de subvention.

**2024\_D009 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION GROUPEE DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur CHAILLOU Michel, Maire,
- APPROUVE le projet de convention entre le Conseil départemental du Loiret et la commune pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie,
- AUTORISE ainsi le transfert au le Conseil départemental du Loiret des Certificats d'Economie d'Energie liés aux travaux effectués par la commune pour réaliser des économies d'énergie dans son patrimoine, ce transfert étant effectué à des fins de valorisation de ces C.E.E. auprès d'un obligé,
- AUTORISE le maire à signer ladite convention d'habilitation avec le Conseil départemental du Loiret.

**2024\_D010 DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS DE LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNER Monsieur Jacques GIRAULT en qualité de référent déontologue des élus de la Commune de BONNY-SUR-LOIRE, jusqu'à l'expiration du mandat municipal 2020-2026,
- FIXER la rémunération de Monsieur Jacques GIRAULT à hauteur de 80 € par dossier, brut, sous la forme de vacation,
- PRECISER qu'il bénéficiera, le cas échéant, d'un remboursement de ses frais de transport et d'hébergement, dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer les décisions individuelles d'attribution ou toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**2024\_D011 ACQUISITION PARCELLE RUE DU CHATEAU D'EAU ET CESSION PARCELLE RESIDENCE DES PUISEAUX A LOGEMLOIRET**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur MORIN Jean-Michel, Adjoint au Maire et rapporteur,
- DECIDE d'échanger une partie des parcelles cadastrées AC n° 299 afin que la Commune de Bonny-sur-Loire soit propriétaire de la parcelle identifiée actuellement Lot A de 6 m<sup>2</sup> sur le plan de division (trottoir) et que LogemLoiret ait la propriété du mur de soutènement de la clôture Lot 6b, moyennant le prix de l'euro symbolique, avec dispense de paiement,
- AUTORISER le Maire ou l'un de ses adjoints délégués à signer l'acte à intervenir, qui sera passé en la forme authentique aux frais de LogemLoiret. L'ensemble des droits, frais et taxes sont à la charge exclusive de LogemLoiret, qui s'y engage expressément. LogemLoiret communiquera le nom du notaire chargé de l'échange.

**2024\_D012 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DECLALOC AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'exposé de Madame POULAIN Véronique, Adjointe au Maire et rapporteur,
- APPROUVE le projet de convention entre la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye et la Commune de Bonny-sur-Loire définissant les principes, outils de collaboration et moyens financiers entre les parties dans le cadre de la mise à disposition de l'Outil DECLALOC,
- AUTORISER le maire à signer ladite convention d'habilitation avec la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.

## QUESTIONS DES CONSEILLERS

⇒ **Monsieur CHAILLOU Michel** ▶ informe les élus qu'une subvention de la Région de 9 700 € a été attribuée à la Commune dans le cadre des travaux d'Eclairage Public Avenue Leclerc.

▶ informe les élus de l'enquête publique concernant le champ photovoltaïque de la Borde du 22 février au 22 mars 2024 à 17 h 00 . Le Commissaire enquêteur sera présent en mairie les 28 février 2024 de 14 h à 17 h, 16 mars 2024 de 09 h à 12 h et 22 mars 2024 de 14 h à 17 h. La société ABO WIND a mis à disposition de la mairie un micro portable.

▶ informe les élus qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, tout le monde disposera d'une poubelle grise et d'une poubelle jaune dans laquelle les administrés pourront y mettre des journaux et du carton. Le ramassage s'effectuera tous les 15 jours. La distribution de ces poubelles sera effective à partir du mois de juin 2024. Il faudra demander des composteurs pour les biodéchets. Monsieur CHAUMONT Philippe demande si cela fera augmenter la TOEM. Il semblerait qu'il n'y ait pas d'augmentation cette année.

▶ informe les élus que les travaux de rénovation de l'Eclairage Public sont terminés, y compris la repose des lanternes récupérées dans les hameaux. Un premier bilan fait apparaître une économie de 63 % en Kwh (342 067 Kwh en 2021 à 128 623 Kwh fin 2023), sans prendre en compte les travaux Avenue Leclerc.

▶ informe les élus que le problème de la sono de l'Eglise a été réglé par Monsieur GASC de l'Association Raising Mistery de Neuvy-sur-Loire. Seuls les boutons d'allumage et du son seront maintenant accessibles.

▶ évoque son rendez-vous avec les médecins de la MSP pour le remplacement du dentiste fin 2024. Le docteur Shestakova aurait une piste sur 2 jeunes dentistes bulgares qui exercent actuellement sur Paris. Des crédits seront à prévoir au prochain budget pour éventuellement parer à leur installation.

▶ demande aux élus de noter que le prochain Conseil Municipal sera, soit le 28 mars 2024, soit le 04 avril 2024.

▶ demande aux élus de ne pas oublier le défilé du 19 mars 2024 à 18 h 30.

⇒ **Madame SERRANO Christiane** ▶ informe qu'elle ne pourra pas aller aux Micro Folies au Château de Trousse-Barrière à Briare le 21 février 2024. Madame POULAIN Véronique ira.

⇒ **Monsieur METAIS Jean-Michel** ▶ réclame toujours le traitement des eaux usées en bord de Cheuille. Monsieur LECHAUVE Michel répond que, finalement, cela serait plus léger au niveau de la procédure. Il suit et relance le dossier auprès de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.

⇒ **Monsieur LECHAUVE Michel** ▶ évoque le problème d'accès des écluses au pont SNCF : il faudrait peut-être mettre des panneaux bleus « chevron » avec des flèches (Services Techniques).

⇒ **Monsieur GOURON Christian** ▶ demande la raison du décalage du passage de la balayeuse. Monsieur le Maire répond que c'était le jour du mouvement des agriculteurs et que la société avait interdiction de circuler.

▶ évoque la formation de trous sur les chaussées. Ces travaux seront faits en 2024.

▶ évoque la dégradation des trottoirs Grande Rue par SUEZ. Le dossier est suivi de près par Monsieur le Maire.

⇒ **Madame LEMELIN Arlette** ▶ signale des nids de poules de plus en plus nombreux sur la route du Buisson. Ils seront rebouchés en 2024 par la commune (Services Techniques) et la réfection complète sera demandée à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye en 2025.

⇒ **Madame CORTET Trinité** ▶ remercie Monsieur le Maire pour l'installation de la caméra mobile Rue de Bon Cœur qui a bien apaisé le quartier.

⇒ **Madame BERTRAND Laurence** ▶ évoque le sujet délicat de l'enrobé blanc Avenue Leclerc qui se dégrade. Monsieur le Maire précise avoir rendez-vous avec l'entreprise le 1<sup>er</sup> mars 2024 et avoir bloqué tout paiement de ce marché.

⇒ **Madame LANG Valérie** ▶ rappelle aux élus les prestations de la Section Théâtre du Mille clubs les week-ends des 24-25 février 2024 et 02-03 mars 2024.

⇒ **Monsieur MORIN Jean-Michel** ▶ signale aux élus que les réseaux cuivre de la téléphonie seront supprimés dès que la Commune sera fibrée à 80 %.

La séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,  
Michel CHAILLOU

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Michel MORIN



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Michel MORIN', written in a cursive style.